



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal de la commune de Ua Huka  
séance du 05 mars 2026

NOMBRE DES MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	12

Présents
OHU Nestor AUNOA Ranka FOURNIER Sylvain TEIKITEEPUPUNI Paul TEATIU Roland BROWN Gabrielle SCALLAMERA Florentine TEIKITEEPUPUNI Firmin TEATIU Anne-Marie TEPEA André TEATIU Antonina KAIHA Anne-Marie

Absents excusés
BROWN André TAMARII Noéline

Absents

Secrétaire de séance
Sylvain FOURNIER

objet
Délibération 010/2026  Portant affectation du résultat du budget annexe de l'eau de l'exercice 2025.

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'Etat via le portail @CTES :
Le
Et publication ou notification
Du

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars, le conseil municipal de la commune de Ua Huka, régulièrement convoqué le 24 février 2026 (affichage le 24 février) conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Nestor OHU, Maire

#### Exposé des motifs

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement cumulé qu'il convient d'affecter conformément aux dispositions de l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement lorsqu'il existe ;  
Il appartient au conseil municipal de décider de l'affectation du résultat constaté.

#### VU

- ✓ la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée ;
- ✓ la loi n°2004-193 du 27 février 2004 ;
- ✓ l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée ;
- ✓ les articles L.2121-29 et L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales applicables aux communes de Polynésie française ;
- ✓ l'arrêté du 11 juillet 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux des communes en Polynésie française ;
- ✓ la délibération approuvant le compte administratif 2025 du budget annexe concerné ;

LE CONSEIL MUNICIPAL  
Après en avoir délibéré

RESULTAT DU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	12	00	00

Article 1 CONSTATE que le budget annexe de l'eau 2025 affiche un résultat de fonctionnement cumulé excédentaire d'un montant de 15.285.010 XPF et affiche un besoin de financement cumulé de 6.115.312 XPF en section d'investissement.

Article 2 DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit :

- Affectation en report à nouveau au budget 2026 (compte 002)  
9.169.698 XPF.
- Affectation en excédent capitalisé au budget 2026 (compte 1068)  
6.115.312 XPF

Article 3 DIT que conformément aux dispositions des articles R.421-1 et R.421-5 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire

Nestor OHU



AGEDI Dépôt POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/03/2026 987-200013605-20260305-DE_10_2026-DE

# COMMUNE DE UA-HUKA

## BUDGET ANNEXE EAU

Calcul de l'affectation du résultat après le vote du CA de l'exercice : 2025

Section d'investissement	Réalisations	Restes à Réaliser	Total
Recettes	8 475 180	0	8 475 180
Dépenses	5 821 494	11 103 235	16 924 729
Solde d'exécution	2 653 686	-11 103 235	-8 449 549
Solde d'exécution antérieur	2 334 237		2 334 237
Résultat cumulé	4 987 923		
<b>Résultat cumulé corrigé des RAR</b>			<b>-6 115 312</b>

<b>Besoin de financement cumulé</b>	<b>-6 115 312</b>
-------------------------------------	-------------------

Section de fonctionnement	Réalisations
Recettes	9 995 552
Dépenses	5 730 262
Résultat	4 265 290
Résultat antérieur	11 019 720
Résultat cumulé	15 285 010

Décision du Conseil Municipal	
1068 Excédent capitalisé	6 115 312
002 Report à nouveau	9 169 698
001 Solde d'exécution	4 987 923

AGEDI  
Dépôt POLYNESIE FRANCAISE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 10/03/2026  
987-200013605-20260305-DE\_10\_2026-DE